

Résumé du Plan Nord du gouvernement du Québec

À propos du Plan Nord

Le Plan Nord va se déployer sur 25 ans.

Territoire concerné: 1,2 millions de km² soit 72% du Québec . Le territoire visé se situe au nord du 49^e parallèle, au nord du fleuve Saint-Laurent. Il englobe les régions du Nord-du-Québec, de la Côte-Nord et la partie Nord du Saguenay-Lac-St-Jean. La population présente est de 120 000 personnes dont 33 000 autochtones (voir la carte en page 5 de ce document).

Des investissements de 80 milliards de dollars sur 25 ans.

Une moyenne de 20 000 emplois par année.

Les secteurs de développement privilégiés : développement énergétique, minier, forestier, bioalimentaire, touristique et du transport, la mise en valeur de la faune ainsi que protection de l'environnement et la conservation de la biodiversité.

Plus en détail :

Ressources énergétiques : en 2003, le gouvernement du Québec a relancé le développement hydroélectrique, 97% des 4 500 MW annoncés pour 2006-2015 seront produits dans le territoire couvert par le Plan Nord. En plus, le gouvernement s'engage à développer 3500 MW d'énergie supplémentaire soit 300 MW d'hydroélectricité, 300 MW d'éolien et 200 MW provenant d'autres sources d'énergies renouvelables. Des investissements envisagés de 25 milliards et la création de 75 000 emplois.

Ressources minérales : 11 nouveaux projets qui pourraient être lancés au cours des prochaines années sur le territoire du Plan Nord. Des investissements prévus de 8,24 milliards de dollars et la création de 11 000 emplois durant la construction, générant près de 4 000 emplois par année pendant l'exploitation. Les entreprises issues du secteur minier seront les principaux employeurs dans les municipalités et vont générer des occasions concrètes de développement tant dans le secteur de la construction que dans ceux de la seconde transformation des métaux et des services d'entreposage, de manutention et de logistique.

Ressources forestières : 32 usines s'approvisionnent sur le territoire du Plan Nord, dont 11 sont situées au nord du 49^e parallèle. Ces activités de récolte soutiennent près de 15 000 emplois dont 5 600 en forêt et 9 300 en usine de première transformation de la matière ligneuse. Une stratégie de développement de l'industrie sera proposée. La chimie verte, la production de bois d'ingénierie, l'optimisation de la transformation et la bioénergie figurent parmi les nouveaux secteurs à promouvoir.

Ressources fauniques : Le territoire du Plan Nord offre une grande diversité d'habitats fauniques. Sur le territoire il y a 237 espèces d'oiseaux, une vingtaine d'espèces d'animaux à fourrure et une douzaine d'espèces de poissons d'intérêt sportif. On dénombre également 186 pourvoies dont 52 ont des droits exclusifs d'exploitation, trois zones d'exploitation contrôlée (ZEC) saumon, neuf ZEC chasse-pêche et quatre réserves fauniques. La chasse et la pêche constituent un des moteurs les plus importants de développement économique du territoire.

Le potentiel touristique :

Paysages d'une qualité remarquable;

Communauté aux cultures vivantes et authentiques;

Observation des aurores boréales;

Centrales hydroélectriques;

Croisières de type expédition;

Diversités des espèces animales;

Grand territoire de chasse et pêche.

D'ici 2021, le territoire du Plan Nord deviendrait une destination de tourisme durable de classe mondiale pouvant procurer une expérience touristique authentique, exceptionnelle et sécuritaire. Les priorités du plan d'action 2011-2016: faire la promotion et la mise en marché des destinations nordiques, de la formation des ressources humaines en tourisme, planifier et mettre en place un réseau d'accueil, d'information et de mise en valeur du tourisme avec les communautés locales.

Le potentiel de production bioalimentaire

Les terres agricoles actuellement cultivées sur le territoire totalisent un peu plus de 8 500 hectares. La culture des petits fruits, les fourrages et les pâturages occupent 90% de cet espace agricole. Les pêches commerciales dans le Nord fournissent 20% de tous les débarquements du Québec. Les priorités d'action sont : mise en place d'un réseau de recherche bioalimentaire, appuyer l'implantation de serres en milieu nordique, mettre en place une stratégie de développement durable de la filière « petits fruits nordiques », développer une stratégie de promotion commune des produits locaux à l'extérieur du territoire.

Occasion d'affaires

De plus, pour la réussite du Plan Nord, le développement des communautés doit être fait en parallèle. Plusieurs occasions d'affaires pour bon nombre de PME du Québec peuvent être envisagées. Le gouvernement investira 1 191 millions de dollars dans le développement des infrastructures.

Pour le premier plan d'action 2011-2016, 382 millions de dollars de dépenses sont prévues pour des mesures essentiellement de nature sociale, soit notamment le logement, la santé, l'éducation, etc.

La main d'œuvre : le plan d'action prévoit mettre en œuvre des projets particuliers pour développer les compétences des travailleurs, planifier des programmes de formation de la main d'œuvre pour l'enclenchement de projets dans le domaine minier, développement de lieux de formation et installation d'équipements adéquats.

L'éducation : le plan d'action 2011-2016 en éducation sera centré sur l'amélioration de la persévérance et de la réussite scolaire, il prévoit rénover et construire des points de service, offrir des cheminements scolaires adaptés et sensibiliser les jeunes à l'importance de la réussite scolaire.

Le logement : le développement du Nord et l'arrivée de travailleurs de l'extérieur placeront les partenaires du Plan Nord devant un défi en matière d'infrastructures d'accueil et d'hébergement. Au moins 500

nouveaux logements seront construits au Nunavik sur une période de cinq ans, lesquels viendront s'ajouter aux 340 logements ayant fait l'objet d'une entente tripartite. De plus, des ententes avec le gouvernement fédéral et des partenaires inuits sont en cours pour la construction de 500 logements additionnels.

La santé et les services sociaux : la disponibilité des soins de santé et des services sociaux constitue un enjeu majeur pour le Plan Nord. Tout développement et tout accroissement de la main-d'œuvre nécessiteront la mise en place de soins de santé et de services sociaux supplémentaires pour cette nouvelle clientèle. Le plan d'action 2011-2016 permettra d'amorcer un rehaussement de la qualité des services, notamment, par les actions suivantes : mettre en place une infrastructure permettant l'établissement d'un réseau de télésanté au Nunavik, l'aménagement d'infrastructures communautaires et de santé, le développement des approches en matière de santé et sécurité au travail, la mise en place d'un processus visant à analyser l'impact sur la santé des populations nordiques des projets de développement associés au Plan Nord.

La culture : le Plan Nord permettra aussi d'établir des lieux de rencontres culturelles où des artistes du Sud et du Nord pourront se produire et se rencontrer. Sur le plan culturel, le plan d'action prévoit : rénover ou construire des centres culturels et multifonctionnels avec l'appui de partenaires.

Les télécommunications : le gouvernement privilégiera, dans un premier temps, l'amélioration des réseaux de télécommunication afin d'accroître l'accessibilité aux territoires du Nord et de faciliter le développement entrepreneurial. Les priorités du plan d'action sont : investir dans des infrastructures de télécommunication, s'ouvrir à des partenariats prévoyant le partage d'installation au profit des communautés.

Le cadre financier du Plan Nord

Investissement Québec : prises de participation

Avec l'appui d'Investissement Québec, le gouvernement négociera des participations dans les projets afin de s'assurer que les habitants du Nord et l'ensemble des Québécois bénéficient directement des richesses mises en valeur sur leur territoire.

Une dotation de 500 millions de dollars sera effectuée par le gouvernement au cours des cinq prochaines années afin de conclure des participations dans les projets à venir. Le mandat quant à la gestion de cette dotation est confié à Investissement Québec. Celle-ci négociera des prises de participation sur une base d'affaires, avec un objectif de rendement.

- Les participations pourront suivre un modèle de coentreprise.
- Les participations pourront prendre la forme d'achats de capital-actions ou d'investissements sous forme de débentures convertibles.

En tenant compte de cette dotation de 500 millions de dollars versée à Investissement Québec, ce sont ainsi des ressources financières totalisant 2,1 milliards de dollars que le gouvernement consacrera au déploiement du Plan Nord au cours des cinq prochaines années.

Création du Fonds du Plan Nord

Afin de mettre en œuvre ce plan d'affaires, le gouvernement met en place un fonds à fin déterminée, le Fonds du Plan Nord, consacré à la mise en œuvre du Plan Nord.

C'est dans le Fonds du Plan Nord que seront injectées les retombées fiscales découlant des nouveaux projets miniers, des nouveaux projets d'Hydro-Québec et des nouveaux projets en infrastructures.

De plus, une contribution d'Hydro-Québec pour le financement des projets sociaux, fixée à 10 millions de dollars par année, alimentera également le Fonds du Plan Nord.

Le premier plan d'action du Plan Nord couvrira la période 2011-2016. Il planifie des interventions totales de 1 625 millions de dollars sur cinq ans.

Pour plus d'informations, consultez le site internet : <http://plannord.gouv.qc.ca>

Le territoire d'application du Plan Nord



Organisation territoriale

- Territoire d'application du Plan Nord
- Limite de région administrative
- Limite de municipalité régionale de comté (MRC)
- Limite sud du Nunavik

Frontières

- Frontière internationale
- Frontière interprovinciale
- Frontière Québec – Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)

Sources

Donnée	Organisme	Année
Divisions territoriales	MRNF	2010

Réalisation

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
 Direction générale adjointe de l'information géographique
 Note : Le présent document n'a aucune portée légale.
 © Gouvernement du Québec, 2010

